

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS79

présenté par
M. Marcangeli, rapporteur

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article accroît encore un peu plus la pression fiscale sur les travailleurs agricoles.

S'il semble nécessaire de revaloriser les retraites agricoles, c'est à la solidarité nationale de financer cette mesure, comme s'y était d'ailleurs engagé le Président de la République.

C'est pourquoi il est proposé de supprimer cet article.